

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le rôle des militaires français et sur la modernisation de la Défense, à Saint-Dizier (Haute-Marne) le 4 janvier 2011.

Monsieur le Ministre d'Etat, cher Alain JUPPE,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Messieurs les officiers généraux,
Mesdames, Messieurs,

J'ai choisi de faire mon premier déplacement en ce début d'année dans les armées et de venir à votre rencontre sur la base aérienne de Saint-Dizier. C'est la marque de mon attachement, en tant que chef des armées, aux femmes et aux hommes qui ont fait le choix de servir leur pays et de défendre leurs concitoyens.

C'est celle aussi de la priorité que j'accorde à la protection des Français et à la défense des intérêts de la France. J'invite nos compatriotes à ne jamais oublier la raison d'être fondamentale de nos armées. Cette raison d'être fondamentale c'est d'assurer la sécurité des Français contre toutes les menaces et cela où qu'ils soient dans le monde, que ces menaces soient directes ou indirectes. Et cette sécurité c'est la garantie des valeurs essentielles auxquelles nous sommes attachés et qui font que notre pays n'est pareil à aucun autre et que nous sommes heureux d'y vivre.

Permettez-moi de former pour vous, militaires et personnel civil de la défense, ainsi que pour tous ceux qui vous sont chers des vœux très chaleureux.

Mes pensées vont d'abord aux familles de ceux qui sont tombés au service de la France.

En 2010 encore des soldats sont allés au bout de leur engagement. 22 hommes ont consenti le sacrifice suprême, 22 hommes tués au combat ou morts en service commandé sur un théâtre d'opération. Je m'incline, je m'incline avec respect devant leur mémoire et j'exprime tout à la fois l'émotion, l'admiration et la gratitude de la Nation envers ces hommes qui ont fait don de leur vie à la France.

Par leur sacrifice, ils nous rappellent le sens de l'engagement militaire, la grandeur du choix de servir la patrie, d'accomplir la mission, au péril de sa vie. Au nom de la France, en mon nom personnel, je voulais honorer ces soldats morts pour notre pays.

Nous avons le devoir de prendre soin de leurs familles profondément meurtries, nous avons le devoir d'entourer ces familles, nous avons le devoir de les accompagner. Elles doivent surmonter une cruelle épreuve, elles doivent apprendre à vivre en l'absence d'un être cher.

Nous devons aussi une attention particulière aux nombreux blessés. J'ai souhaité les mettre à l'honneur à l'occasion de la dernière prise d'armes que j'ai présidée, aux Invalides. J'ai en effet rencontré à l'Institution nationale des Invalides des militaires blessés en opération, qui livrent un nouveau combat en salle de rééducation, combat profondément admirable. J'ai vu leur courage, leurs efforts pour effacer ou atténuer les séquelles des blessures.

Le gouvernement a tenu à leur témoigner la solidarité de la Nation. Après le Premier ministre François FILLON, le ministre d'Etat Alain JUPPE a réservé aux blessés soignés à l'hôpital Percy sa première visite dans les armées.

Nous avons tous été impressionnés par le témoignage d'espérance de ces hommes qui luttent

... nous avons tous été impressionnés par le témoignage et l'expérience de ces hommes qui reviennent pour le retour à une vie normale. Notre devoir est, là aussi, de les accueillir et de les épauler. J'ai conscience que ce qui est arrivé à vos camarades pourrait arriver à chacun de vous.

J'attache, vous le savez, une grande importance à votre protection en opération et plus généralement dans le cadre de vos missions. Cette protection passe par un matériel moderne et adapté, c'est pourquoi un effort majeur a été consenti dans ce domaine depuis 3 ans. Qu'il s'agisse de la protection balistique individuelle ou du renforcement du blindage des véhicules, qu'il s'agisse de protection active ou de protection passive, nous avons mis en oeuvre un plan d'équipement ambitieux. Les choses sont claires, nous vous le devons.

La protection se manifeste également à travers une chaîne médicale performante, capable de prendre en charge les blessés au plus près des combats et de leur prodiguer les meilleurs soins. Pour nos soldats en opération, la certitude de bénéficier d'un soutien médical de qualité est aussi importante que la précision et la rapidité des appuis.

L'année qui vient de s'achever a été marquée par une forte activité opérationnelle. En 2011, les armées seront à nouveau très sollicitées.

Qu'il s'agisse de mettre en oeuvre la dissuasion, depuis Saint-Dizier de concourir à la sécurité des Français sur le sol national et d'être engagés sur les théâtres extérieurs pour participer au maintien ou au rétablissement de la paix vous aurez tous l'occasion de vivre intensément votre métier au service du pays. Vous avez fait le choix de ce métier pour l'intensité, vous ne serez pas déçus.

Les opérations sont la finalité des armées. Au moment où je vous parle, plus de 12 000 hommes sont déployés sur des théâtres extérieurs sous le commandement opérationnel de l'amiral Edouard GUILLAUD, chef d'état-major des armées, à qui je veux rendre un hommage particulier. Trois théâtres concernent plus particulièrement mon attention.

En Afghanistan, d'où revient Alain JUPPE, 4000 soldats français sont engagés aux côtés de nos alliés. Soyons clairs, leur mission sera achevée lorsque les autorités afghanes seront en mesure d'assurer seules la sécurité de leur pays, permettant à un Afghanistan stable et en paix de rejoindre la communauté internationale. Le transfert progressif des responsabilités opérationnelles aux forces afghanes est amorcé. Les conditions de sécurité indispensables pour permettre à l'économie de se développer progressent. Beaucoup de chemin reste bien sûr encore à parcourir, et - ne nous voilons pas la face - cette mission reste très dangereuse, voire meurtrière. Mais vos efforts ne sont pas vains. Peu à peu, avec méthode, avec obstination, nos forces réduisent sur le terrain l'initiative de l'adversaire et rendent chaque jour un peu plus probable le retour à une vie normale pour les Afghans. Il ne peut y avoir de résultats spectaculaires. Il ne peut y avoir de bataille décisive. La construction de la paix résulte d'une action quotidienne dans la durée. Elle exige de la patience, elle exige de la persévérance, elle exige du courage. Je l'affirme avec force. Là-bas, en Afghanistan, ce qui se joue c'est la sécurité du monde et par conséquent la sécurité des Français ici, en France. Car laisser l'Afghanistan aux mains des Talibans, serait admettre l'existence d'un sanctuaire pour les terroristes un sanctuaire qui n'aurait d'autre but que d'exporter le totalitarisme religieux et à partir duquel nos compatriotes seraient directement menacés. J'ai le devoir d'empêcher cela.

Ailleurs, fidèle à sa tradition, la France prend toute sa part dans le maintien de la paix et la défense de la légalité internationale. Elle est présente dans le sud-Liban. Le Liban est un pays frère pour la France. Si ce théâtre n'est plus l'objet de violents combats, notre action auprès de nos amis libanais contribue directement à la stabilité du pays et de la région. Cette mission est très exigeante pour notre contingent de 1400 militaires. Cinq hommes y ont laissé la vie cette année.

La protection de nos ressortissants, enfin, est une mission prioritaire des armées. C'est aujourd'hui la première préoccupation des 900 hommes de la force Licorne en Côte d'Ivoire. Là-bas aussi, il n'y a aucune ambiguïté. Nos soldats, les soldats de la France, n'ont pas vocation à s'ingérer dans les affaires intérieures de la Côte d'Ivoire. Ils agissent en vertu d'un mandat des Nations Unies. Avec le ministre d'Etat, je suis personnellement et en temps réel la situation sur place et reste très attentif à la sécurité de nos compatriotes. J'appelle toutes les parties à

respecter le choix du peuple ivoirien. Le choix du peuple ivoirien s'est clairement exprimé. Il s'est souverainement exprimé. Nul n'a le droit de bafouer la décision du peuple ivoirien et de compromettre le retour à la paix et à la sécurité auxquelles tous les habitants de Côte d'Ivoire ont droit. Les enjeux du défi que nous avons à affronter dépassent largement le seul cas de la Côte d'Ivoire. Ces enjeux concernent, en vérité, toute l'Afrique, 1 milliard d'habitants. Les Etats africains sont jeunes encore. Ils construisent, chacun dans le contexte qui est le leur, une vie démocratique. Et la première exigence d'une vie démocratique, c'est le respect du suffrage universel. La Côte d'Ivoire a longtemps été un exemple. Si elle se mettait hors du champ de la démocratie, alors c'est pour toute l'Afrique que nous aurions à craindre. Et c'est bien la raison pour laquelle la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest aussi bien que l'Union Africaine, comme les Nations Unies, tiennent tant au respect de la volonté du peuple ivoirien. Tous les Etats de la région savent les bienfaits de la démocratie, sa contribution incontournable à ce développement dont ils ont tant besoin pour assurer la promotion de leurs peuples. Le Président de la Côte d'Ivoire s'appelle M. Alassane Ouatara et il a été choisi par les Ivoiriens. Je suis conscient que le maintien d'un tel niveau d'activité opérationnelle est une véritable performance, et ce d'autant plus que vous êtes engagés depuis 3 ans dans une réforme sans précédent dont l'ampleur et l'enjeu sont absolument considérables.

Le travail accompli jusqu'à présent est exemplaire. Je veux le souligner. Il est d'ailleurs indispensable car c'est bien le futur de notre défense que nous mettons en place aujourd'hui. J'ai vu ce matin, sur cette base de St Dizier, des hommes et des femmes fiers de mettre en oeuvre l'un des systèmes les plus performants que le pays ait jamais construit pour sa défense : le Rafale. J'ai vu des militaires et des agents civils de la défense au travail dans des infrastructures modernes et adaptées.

Ce sont là des signes tangibles de la modernisation de notre défense. Il s'agit d'un chantier ambitieux, lancé bien avant moi mais que nous avons repris à notre compte en 2007, qui a été précisé par le Livre blanc et la loi de programmation militaire, et qui permet l'adaptation de nos armées aux exigences et aux menaces du XXI^e siècle. Le choix politique que j'ai fait avec le gouvernement et le Parlement a consisté à faire de la défense une priorité. Cette priorité chacun peut la constater dans les chiffres. Je vais rappeler ces chiffres, pour dire combien politiquement j'assume ce choix :

- 377 milliards d'euros ont été programmés pour la période 2008 à 2020, c'est-à-dire sur la durée de deux lois de programmation.
- En 2009 et en 2010, malgré les difficultés budgétaires formidables que nous avons rencontrées du fait de la crise, les tranches annuelles de la loi de programmation ont été strictement respectées. Et le budget de la Défense a évolué à un rythme supérieur à l'évolution du rythme du budget général.
- En 2011, compte tenu des recettes exceptionnelles qui sont prévues, ce sera encore le cas. Pour l'avenir, j'entends bien que la priorité accordée à la défense demeure. Quelles que soient nos difficultés, quelle que soit la rigueur de nos choix, ce sera le cas. Tout simplement parce que les missions confiées à nos armées sont vitales pour le pays. Et tout simplement parce que nos armées ont besoin des meilleurs équipements pour mener à bien leurs missions. Pour y parvenir, il fallait faire des choix et ces choix, nous les avons faits. Je les assume. Nous avons décidé de réduire les effectifs de 54 000 hommes. Nous avons supprimé des régiments, nous avons fermé des bases, nous avons décidé des compensations aux collectivités locales impactées par ces fermetures. Ces décisions n'ont pas été faciles, mais c'était le prix à payer pour avoir un outil de défense performant. L'armée française n'est pas là pour faire de l'aménagement du territoire. L'aménagement du territoire est parfaitement indispensable. L'armée française est là pour assurer ses missions de protection au service de la sécurité de la France et des Français. Si on lui demande de faire de l'aménagement du territoire, alors l'armée française le fera mais elle sera moins performante pour assurer la protection des intérêts de la France. Je veux rendre hommage à nos armées qui ont compris l'enjeu et qui mettent en oeuvre les décisions prises un peu plus vite même que ce qui était prévu. Vous avez parfaitement

compris qu'il y allait de vos capacités opérationnelles. Il vaut mieux un peu moins d'effectifs et davantage d'équipements, et d'équipements modernes. La France n'est pas un pays comme un autre. La France est membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies. La France a un rôle sur la scène internationale. Cela exige une armée pleinement opérationnelle.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas des sacrifices à faire pour l'armée comme pour tous les autres corps de la Nation. Mais cela veut dire que l'armée a une mission essentielle et, en tant que chef des armées, j'entends que vous ayez les moyens d'assurer cette mission

D'ores et déjà la plupart des matériels majeurs des armées sont en cours de renouvellement. Plus de 200 VBCI ont déjà été livrés à l'armée de terre, certains sont déployés en Afghanistan, un 1er régiment vient d'être équipé du système FELIN et la frégate antiaérienne Chevalier Paul a été admise au service actif et l'escadron « Aquitaine » de transformation des pilotes de Rafale de l'armée de l'air et de la marine a été inauguré ici-même, sur la base aérienne 113 de Saint-Dizier, l'escadron « Gascogne » met en oeuvre depuis l'été dernier le nouveau missile ASMP-A sous Rafale. Ce sont quelques exemples concrets. De même, des Rafales de Saint-Dizier seront bientôt de nouveau engagés en Afghanistan. Ils seront équipés du nouveau Pod de désignation DAMOCLES qui permet l'acquisition et la désignation de la cible de manière autonome. C'est un développement important de la capacité opérationnelle du Rafale tout comme la mise en place de la nacelle de reconnaissance de nouvelle génération.

Dans quelques mois, la construction à Balard du futur ministère de la Défense sera définitivement sur les rails. Ce projet est emblématique de la modernisation en cours. Il rassemblera sur un même site l'ensemble des responsables du ministère et des armées. Il incarne un geste architectural de notre défense et de nos armées renouvées.

S'adapter, innover, c'est la qualité fondamentale des armées françaises.

Depuis le 1er janvier, Saint-Dizier est l'une des 51 bases de défense métropolitaines.

L'administration générale et le soutien courant de l'ensemble des formations s'effectue désormais dans un cadre mutualisé.

La base de Saint-Dizier assure le soutien de 3 500 militaires et civils servant au sein de la base aérienne 113, du 61ème régiment d'artillerie de Chaumont, des établissements du service de santé des armées de Vitry-le-François et du service interarmées de munition de Brienne-le-Château, pour citer les principales formations. Je veux saluer les personnels ici présents des différentes unités impliquées dans cette mutualisation, ainsi bien sûr que les élus des territoires concernés de Haute-Marne, saluant Luc CHATEL, de l'Aube et de la Marne.

Je n'ignore pas les difficultés, ni les sacrifices, je comprends vos interrogations. Vos chefs m'en rendent compte. On ne transforme pas aussi profondément des organisations en place depuis des décennies sans avoir à résoudre au quotidien de nombreux problèmes. Ce sera difficile. Vous serez certainement confrontés à de l'imprévu. Mais vous surmonterez les obstacles, avec pragmatisme, en faisant évoluer procédures et structures lorsque cela sera nécessaire. Il n'a plus le service militaire, les affrontements ont changé de dimension, il fallait adapter nos armées. C'est aussi la recherche de l'efficacité qui nous a conduits à signer un traité de coopération en matière de défense et de sécurité avec nos amis britanniques.

Fort du constat que nos deux pays partagent des responsabilités internationales communes, consentent un effort de défense équivalent et doivent faire face aux mêmes menaces, il nous a semblé naturel de renforcer notre coopération dans ce domaine. Nous avons identifié des coopérations précises dans lesquelles s'exprimera ce partenariat privilégié au cours des mois et des années à venir. C'est un choix de collaboration sans retour. Nous avons décidé qu'il était préférable de mettre nos efforts en commun plutôt que de continuer à travailler chacun dans son coin.

Cette coopération profitera à l'ensemble de nos alliés et contribuera à la sécurité de l'Union européenne et de l'alliance atlantique.

Nous sommes, vous le voyez, à un moment décisif de la réforme. L'année 2011 sera une étape majeure de la modernisation des armées et de la transformation du ministère de la Défense.

Je sais pouvoir compter sur votre totale loyauté et sur votre compétence pour surmonter les inévitables difficultés.

mesdames et messieurs.

Vous pouvez compter sur mon soutien le plus complet et sur le soutien de votre ministre. Je voudrais d'ailleurs dire combien j'ai apprécié qu'Alain JUPPE, un homme d'Etat de grande dimension, ait accepté à ma demande d'assumer ces responsabilités. C'est également un geste de confiance à l'endroit de nos armées.

Les armées sont dans la Nation et les armées le destin de la Nation. Les armées vivent à l'unisson du pays. Il n'y a pas d'un côté les armées, de l'autre le pays. Vous vivez à l'unisson du pays. Vous participez naturellement à l'effort national d'ouverture et de modernisation de la France. C'est pour cela que j'ai souhaité que vous preniez votre part à l'effort de réforme des retraites. Les armées doivent avancer au même rythme et je sais que pour vous aussi, il y eut des choix qui ne furent pas faciles. Mais l'indépendance nationale, ce n'est pas simplement une armée efficiente, c'est aussi un pays qui ne croule pas sous la dette et sous le déficit. C'est cela aussi la protection des Français et l'indépendance de la France. Un pays qui sait tenir ses comptes. Un pays qui est capable de regarder les choses et d'assumer les changements. Et pour moi c'est très important. En retour, les contraintes spécifiques du métier militaire ont été prises en compte et la possibilité de jouir d'une retraite à l'issue d'une carrière courte a été confirmée. C'est un élément fondamental de la condition militaire que je souligne en présence des membres du conseil supérieur de la fonction militaire.

J'en profite d'ailleurs pour leur souhaiter, avec un léger retard, un bon anniversaire. Quand on a 40 ans, on peut vous souhaiter un bon anniversaire ! Autant dire qu'ils sont dans la fleur de l'âge. 40 ans qu'ils sont au coeur de la concertation dans les armées. 40 ans qu'ils entretiennent avec le ministre de la Défense un dialogue d'une grande qualité.

Parler de l'avenir, enfin, est impossible si l'on n'a pas conscience de son passé. Je veux remercier les anciens combattants qui se sont joints à nous aujourd'hui. Ils ont défendu les valeurs qui fondent notre pays les armes à la main et continuent aujourd'hui à faire vivre ces valeurs. A l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire de l'appel du 18 juin, vos émouvants témoignages nous ont rappelé comment le refus de la défaite et du déclin avait guidé votre action.

Je vous invitais l'an dernier à réfléchir à la modernisation de vos actions, à la pérennité de vos organisations. J'ai constaté avec plaisir que plusieurs associations ont choisi de rejoindre de plus grosses structures et notamment le Souvenir Français pour garantir la pérennité des mémoires qu'elles portent. Je vous encourage à poursuivre dans cette voie afin que vous restiez en mesure de servir au mieux la mémoire de notre pays et ce que j'appellerai la diffusion de l'esprit de défense.

Je voudrais enfin m'adresser à vos familles et les remercier au nom de la Nation. Elles vous sont un indéfectible soutien. Elles partagent vos réussites professionnelles, prennent en charge tous les problèmes lorsque vous êtes loin et vivent à vos côtés les joies, les peines et les épreuves que réserve le métier des armes.

En cette nouvelle année, je vous souhaite de réussir dans vos projets personnels et professionnels. Je vous souhaite de continuer de servir la France avec passion, avec enthousiasme et avec fierté. Vous savez, ce n'est pas tout le monde qui a la chance le matin de faire un métier de passion, qu'on sert avec fierté et avec enthousiasme. C'est une grande singularité. On ne devient pas soldat par hasard. Cette fierté que vous éprouvez, je veux vous dire que je l'éprouve à commander des femmes et des hommes tels que vous, toujours prêts à se dépasser pour le bien commun et pour le succès des armes de la France.

Vive la République et vive la France !